

**FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'UNE SOLUTION
DE TELEPHONIE SUR IP POUR LE LYCEE BLAISE PASCAL**

**CAHIER DES
CHARGES
(CC)**

Pouvoir adjudicateur :

APE Lycée Français Blaise Pascal
Carrefour des Charbonnages
BP 20150 Libreville-GABON

Objet de la
consultation :

PRESTATION DE FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'UNE SOLUTION DE TELEPHONIE SUR IP
POUR LE LYCEE BLAISE PASCAL

AO n° 2023-02

1. OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet « **Fourniture et mise en œuvre d'une solution de téléphonie sur IP** ». Elle concerne la mise en place d'un nouveau système de téléphonie sur IP au sein du lycée Blaise Pascal.

2. PRESENTATION DE L'EXISTANT

a) Identification des points terminaux

Le système de téléphonie actuel du Lycée est de type analogique. Il est reparti sur cinq (5) bâtiments avec des extensions à savoir :

- **Bâtiment A (6 postes)**
- **Bâtiment B (12 postes)**
- **Bâtiment C (4 postes)**
- **Bâtiment D (4 postes)**
- **Bâtiment E (3 postes)**

Pour un total de **vingt-neuf (29) postes téléphoniques** analogiques.

b) Câblage des terminaisons

Les postes téléphoniques sont reliés par des câbles informatiques de divers types :

- FTP
- SFTP
- UTP

Aux extrémités côté poste, des prises informatiques RJ45 de types variés :

- Catégorie 6 FTP
- Catégorie 5^E UPT
- Catégorie 5 UTP

Le côté baies est équipé très souvent de panneau de brassages informatiques. Chacune des liaisons a une terminaison liée à l'**AUTOCOMMUNATEUR** principal qui se trouve au local technique du bâtiment C.

Les liaisons des différents bâtiments vers l'autocom se font par câble direct. Chaque poste est donc physiquement connecté directement à l'autocom.

Le synoptique de l'existant pourra être mis à disposition à la demande du soumissionnaire.

3. PRESENTATION DES TRAVAUX A REALISER ET DE L'ARCHITECTURE FUTURE

Tenant compte de l'architecture actuelle qui n'est plus fiable et dans un contexte d'arrimage aux nouvelles technologies, il est question d'abandonner le système analogique actuel. L'objectif principal étant de migrer vers un système numérique de nouvelle génération.

La solution attendue devra permettre de :

- ✓ Offrir un meilleur service téléphonique aux usagers
- ✓ Mettre en œuvre de nouvelles fonctionnalités d'accueil téléphonique
- ✓ Avoir une architecture modulable, évolutive et optimale qui garantit la pérennité de l'investissement réalisé
- ✓ Bénéficier d'un outil de communication moderne, adapté aux nouvelles technologies et capable d'évoluer avec celles-ci

A cet effet, l'entreprise en charge du projet se devra en utilisant l'architecture actuelle, effectuer les travaux de mise aux normes, le remplacement des prises si nécessaires et le câblage pour les terminaisons qui le nécessitent. Toutefois, un tirage de câbles supplémentaires ou la mise en œuvre d'une redondance pourra étayer les problèmes liés à la multiplicité de postes sur le même câble.

Les travaux de migration du système téléphonique analogique vers le système numérique consisteront donc à :

- La fourniture et pose des postes téléphoniques numériques POE (le soumissionnaire devra préciser les fonctionnalités téléphoniques proposées)
- La fourniture et pose des prises informatiques si inexistantes ;
- La fourniture et pose d'un IPBX pouvant supporter le nombre de postes à couvrir, avec une marge de 20% d'extension ;
- La fourniture et pose de switch POE nécessaire rackable (si besoin) ;
- L'identification de l'ensemble des liaisons utilisées ;
- La séparation en baies de la téléphonie et de l'informatique ;
- La fourniture des plans et documentation du projet ;
- La fourniture d'un répertoire complet avec les extensions possibles.

Le client se réserve le droit d'auditer le système nouvellement installé pour vérification de la conformité des travaux par une entreprise tierce.

4. ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE

Le soumissionnaire doit indiquer un planning de travail et une méthodologie de conduite du projet. Pour la mise en place de la solution, il devra décrire de façon détaillée dans son offre technique la méthodologie qu'il propose pour la conduite du projet en précisant notamment : les phases du projet, le planning d'exécution de la prestation.

5. JUGEMENT DES CANDIDATURES ET OFFRES

Les offres devront être conformes aux prescriptions du cahier des charges. Elles seront jugées à partir des critères suivants :

1. Le prix : 60%. Il sera apprécié en fonction de la proposition du soumissionnaire
2. La valeur technique : 40%, appréciée en fonction des dispositions décrites par le candidat dans son mémoire technique.

Les propositions devront parvenir **au plus tard le jeudi 7 Décembre 2023** par mail ou au lycée au plus tard à 12h.

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET VISITE

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, et pour les demandes de visite, les candidats peuvent s'adresser :

A Madame Hawa GUEYE, Directrice administrative et financière à l'adresse mail suivante :
gestionlbv@gmail.com